

USAP CGT

CFDT

FO

SUD santé

L'ordre se plaint !

Le conseil de l'ordre ne sachant plus à quel saint se vouer en appelle à la justice.

Pour faire un exemple, il porte plainte dans le Finistère contre 179 kinésithérapeutes pour exercice illégal .

A Paris , après une ultime tentative de faire recouvrir les cotisations, il mandate son président pour assigner plus de 1000 kinésithérapeutes

L'ordre est aux abois, le déficit budgétaire est colossal, les conseils départementaux n'ont plus d'argent et les kinésithérapeutes libéraux traînent les pieds pour payer.

Tant qu'on est pas inscrit, on ne doit rien !

Devant les menaces de l'ordre il faut résister .

Le résultat du nombre de votants chez les infirmières doit pourtant interpeller nos gouvernants , 4.94 % à Paris, 13 % en moyenne sur la France.

Pour un « machin » soi-disant attendu par toute la profession, on devrait douter dans les ministères .

Le 22 mai, aura lieu les élections chez les kinésithérapeutes (renouvellement d'un tiers)

A nous de réussir la même chose que les IDE.

Objectif 0 %

IL faut se rappeler au bon souvenir du ministère mais aussi des députés.

Nous attendons la décision politique qui mettra 179 ou 1000 kinésithérapeutes en exercice illégal !

Nous verrons alors si la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) continue à s'en laver les mains !

La bagarre judiciaire risque d'être longue , seule la solidarité sans faille permettre de la gagner.

Les syndicats appellent les kinésithérapeutes et les Infirmières à une manifestation le :

Mardi 27 Mai 2008

A 11 H

Départ rue 3 rue Rosenwald
(15 ème)

Arrivée près de l'Assemblée
Nationale en passant par le
ministère

M°Plaisance ou Convention